



TERMES DE REFERENCES DE L'ÉVALUATION FINALE

JANVIER 2025

Programme	Programme Régional des Initiatives de la Migration – PRIM Maroc
Lieux	Maroc – Rabat, région de l'Oriental, région du Souss-Massa
Budget global	9 millions €
Intitulé de la mission	Évaluation finale de PRIM « Programme Régional des Initiatives de la Migration » au Maroc
Dates du programme	Septembre 2020 – Aout 2025
Nature du marché	Prestation de service
Période	Mai à Aout 2025
Personnes contacts	Paola CHIANCA, cheffe de projet PRIM paola.chianca@expertisefrance.fr Aurore LHOMME, chargée de projet Expertise France aurore.lhomme@expertisefrance.fr
Financement	AFD

1. Présentation du contexte et du programme PRIM

Le Maroc est à la fois un pays (i) d'émigration : 5 millions de Marocains résidant à l'étranger (MRE), dont un quart en France, (ii) de transit : 12% des 200 000 entrées irrégulières en Europe en 2017 se font entre le Maroc et l'Espagne et (iii) d'immigration : 28 400 migrants régularisés au Maroc en 2017, et près de 4 800 réfugiés enregistrés par le HCR au Maroc en 2017. Depuis une décennie, la population d'immigrés et de MRE tend à se féminiser. L'OCDE évalue à 5 milliards d'euros par an, soit 7% du PIB du Maroc en 2017, les fonds transférés par la diaspora marocaine.

Lancée en 2013 et mise en œuvre par le Ministère Délégué auprès du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM), la politique migratoire marocaine est souvent qualifiée de pionnière, humaniste et responsable. Elle comprend :

- La Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), dédiée à l'accueil des étrangers sur le territoire marocain ;
- La Stratégie Nationale au profit des Marocains Résidant à l'Étranger (SNMRE), dédiée aux Marocains voulant se réinstaller ou investir au Maroc.

La politique de régionalisation avancée offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire et des politiques sectorielles de développement économique et humain au niveau régional.

Ainsi, le « Programme Régional des Initiatives de la Migration » au Maroc (PRIM) a pour objectif d'accompagner la régionalisation de la politique migratoire marocaine dans les régions du Souss-Massa et de l'Oriental. Financé par l'AFD à hauteur de 9 millions d'euros sur 5 ans (septembre 2020 – août 2025), le programme repose sur trois composantes :

- 1- Le financement de projets « migration sensible au genre » au niveau régional** pour la mise en œuvre d'actions en faveur des différentes catégories de migrant-e-s ou réalisées par des acteurs de la diaspora pour le développement local. Il s'agit à la fois d'un appui financier, mais également d'un accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets. Les propositions de projets sont évaluées avec l'implication des acteurs institutionnels régionaux, notamment les représentant-e-s des services techniques et les membres des organes de gouvernance.
- 2- L'accompagnement social et administratif des MRE et des RPT** à travers le renforcement des capacités des acteurs territoriaux en matière de sensibilisation, compréhension et gestion de la question migratoire ainsi que la mise en place de dispositifs territoriaux en matière d'accès aux droit commun pour la population cible.
- 3- L'appui à l'intégration de l'approche genre dans les politiques territoriales** relatives à la migration : cette composante a une dimension transversale qui traverse toutes les activités du programme notamment celles identifiées dans les deux premières composantes et vise l'amélioration de l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux services.

Il est mis en œuvre par Expertise France, à travers une équipe basée à Rabat, Oujda et Agadir, en partenariat avec les Conseils Régionaux et les Wilayas de l'Oriental et du Souss-Massa. L'association Migrations & Développement participe à la mise en œuvre du programme en tant qu'opérateur dans la région du Souss-Massa.

Les bénéficiaires du programme sont à la fois les ressortissant-e-s des pays tiers (RPT), notamment les populations subsahariennes en transit, mais également les Marocain-e-s résidant à l'étranger et de retour.

Le programme fait l'objet d'un suivi-évaluation périodique et s'appuie notamment sur les indicateurs de résultats présentés ci-dessous :

SUIVI DES RESULTATS		
Résultat	Indicateur	valeur cible
R1. Un dispositif de financement, géré dans une approche pluri-acteurs sensible au genre, soutient des projets sur la migration	I1.1 Nombre de projets financés	60
	I1.2 Quota de projets en faveur des RPT	30%
	I1.3 Un organe de sélection des projets composé de plusieurs catégories d'acteurs locaux et sensible au genre, engagés en continu dans le processus	pluralité et continuité
	I1.4 % de projets appliquant une approche sensible au genre	75%
R2. Les MRE, MRE de retour et les RPT ont un accès facilité aux services de droit commun	I2.1 Nombre de migrants et MRE accueillis dont 30% de femmes	4000
	I2.2 Niveau de satisfaction des MRE et RPT accueillis en fonction des services et désagrégés par sexe	50% + qualitatif
3. L'approche genre est intégrée de façon systématique dans les services renforcés à travers le projet	I3.1 Nombre de services ayant mis en place une mesure pour répondre aux besoins/contraintes spécifiques des femmes	Au moins 50% des services accompagnés
	I3.2 Niveau de satisfaction des femmes accueillies	50% + qualitatif

Un travail de capitalisation a été réalisé tout au long du projet.

2. Objet, objectifs et résultats attendus de l'évaluation finale

L'évaluation finale porte sur la mise en œuvre du programme depuis son lancement en septembre 2020 jusqu'au moment de réalisation de l'évaluation.

Elle doit permettre de répondre à deux principaux objectifs :

- Analyser la qualité du programme à travers les critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité.
- Proposer, de manière prospective, des orientations pour la poursuite du programme dans sa seconde phase, et notamment des recommandations stratégiques et opérationnelles qui peuvent alimenter la définition des actions prioritaires mais également le mode de gestion du programme.

Le prestataire devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant les progrès. L'analyse proposée doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

L'évaluation finale doit permettre de répondre au questionnement évaluatif proposé ci-dessous :

Pertinence	Quel est le degré de pertinence du programme au regard du contexte politique et institutionnel ? Notamment, quelle est l'adéquation des activités réalisées avec les stratégies nationales SNIA et SNMRE ? Quelle est l'échelle territoriale la plus pertinente pour la territorialisation de la politique migratoire et en quoi le programme a su y répondre ?
Cohérence	Quel est le niveau de cohérence entre les composantes du programme et le niveau d'articulation de l'action portée par Migration&Développement (M&D) dans le projet TPM avec le reste du programme PRIM ?
Efficacité	Dans quelle mesure les activités déployées ont-elles permis d'atteindre les résultats escomptés ? Quels sont les manques ? Une attention particulière devra être portée au ciblage des associations porteuses de projets. En quoi le dispositif de suivi-évaluation et capitalisation a-t-il permis de renseigner l'efficacité du programme, de documenter les expériences pilotes et a-t-il constitué un outil d'apprentissage et d'aide à la décision ? Comment pourrait-il être amélioré ? Est-ce que la stratégie de communication est adaptée pour accompagner et favoriser l'efficacité de la mise en œuvre ? En quoi la relation partenariale avec les partenaires institutionnels impliqués dans le pilotage du programme a-t-elle contribué à l'atteinte des résultats ? Quelle est la valeur ajoutée du programme pour les partenaires en région ? <u>Composante 1 :</u> Dans quelle mesure l'accompagnement par l'équipe PRIM a-t-il permis d'améliorer la qualité des projets et l'intégration de la migration sensible au genre dans leurs actions ? Quels sont les manques ? Quel dispositif d'accompagnement devrait être privilégié dans une seconde phase ? Dans la perspective d'une seconde phase et concernant les associations de la diaspora, quelles sont les thématiques d'intervention porteuses et innovantes ?

	<p><u>Composante 2 :</u> Dans quelle mesure le programme a-t-il amélioré l'accès des personnes migrantes aux services de droit commun ? Quel est le niveau de satisfaction des usagers à l'égard de ces dispositifs/actions de facilitation ?</p> <p><u>Composante 3 :</u> Le programme a-t-il réussi à intégrer de façon transversale la prise en compte des inégalités femmes/hommes dans la migration ? Quels sont les manques ? Quelles mesures auraient pu améliorer la transversalité de l'approche genre ?</p>
Efficiences	<p>En quoi l'organisation et la gestion du programme (notamment la cohérence PRIM/TPM) a-t-elle été adaptée aux ambitions et résultats escomptés ? Une attention particulière devra être portée au système de gouvernance adopté</p> <p>L'organigramme, la répartition des tâches et les modes de communication ont-ils facilité la réalisation des activités planifiées ? Quels sont les manques et dans quelle mesure ont-ils entravé l'atteinte des résultats du programme ?</p>
Impact	<p>Qu'est-ce que le programme a apporté comme connaissances du phénomène migratoire dans les régions ? Quels sont les éclairages nouveaux apportés sur la migration et pris en compte par les acteurs associatifs et publics impliqués dans le programme ?</p> <p>En lien avec les impacts intermédiaires visés par la TDC de PRIM, dans quelle mesure la participation au fonds a été un levier de renforcement des capacités des associations et des acteurs publics sur la migration sensible au genre ?</p> <p>En quoi le programme a-t-il produit des changements significatifs auprès de la population cible (associations soutenues, acteurs publics impliqués, bénéficiaires finaux des projets financés et des services soutenus) ? D'autres changements non prévus (positifs et négatifs) ont-ils eu lieu ?</p>
Durabilité	<p>Quel est le niveau de viabilité des résultats du programme (appropriation des outils et durabilité des services et des pratiques) ?</p> <p>Comment la migration est-elle intégrée dans la planification régionale et institutionnalisée dans les Conseils de Région ? Quelle est la contribution du programme dans ce sens ?</p>

Les questions évaluatives sont présentées à titre indicatif, elles pourront faire l'objet d'une réflexion et d'une priorisation en phase de cadrage avec les candidat-e-s retenu-e-s.

L'évaluation portera une attention particulière sur la prise en compte du genre dans ce programme.

3. Méthodologie

Le processus d'évaluation sera piloté par Expertise France. Notamment, il est demandé au prestataire d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des échanges réguliers tout au long de la mission, depuis la préparation de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

Le processus d'évaluation devra suivre les phases suivantes :

Phase 1. Cadrage

Une réunion et des entretiens de cadrage seront organisés afin de remettre la documentation initiale et de permettre au prestataire de rédiger une note de cadrage détaillant la méthodologie adoptée et l'organisation de la phase terrain.

Phase 2. Analyse documentaire et étude du terrain

L'analyse s'appuiera tout d'abord sur les rapports des évaluations dites « focus » sur les activités majeures du programme, prévues de février à juin 2025. Il s'agit :

- Des évaluations finales des projets financés (échantillon d'environ 30 à 40 projets),
- De l'évaluation de la mise en place des cellules d'accueil dans l'Oriental et comparée au dispositif des BAOM dans le Souss-Massa,
- De l'évaluation des deux initiatives prometteuses des services déconcentrés soutenues dans l'Oriental et enfin
- De l'évaluation de l'accompagnement des RPT par des agents communautaires dans le Souss-Massa et l'Oriental, selon des approches spécifiques.

Il s'agira donc de réaliser une méta-évaluation sur la base des évaluations focus pour un premier niveau d'analyse du programme et pour identifier les données complémentaires à collecter sur le terrain.

Des visites de terrain devront permettre de réaliser des entretiens individuels et collectifs avec les différentes parties prenantes du programme, des focus groupes avec les bénéficiaires directs et indirects. Une attention particulière sera portée à l'intégration de l'approche genre dans la mise en place des ateliers, enquêtes et tout type de collecte. Une collecte et analyse des Changements les Plus Significatifs viendra renseigner l'atteinte des impacts intermédiaires formulés dans la Théorie du Changement du programme (en annexe des TDR).

Une collecte mixte de données qualitatives et quantitatives est à prévoir également, notamment une enquête de satisfaction auprès des usager-e-s, dont l'accès aux services de droit commun a été facilité par les activités du programme.

L'équipe PRIM facilitera la prise de contact avec les personnes à rencontrer, mais l'organisation logistique des déplacements et des visites sera sous la responsabilité du prestataire.

Phase 3. Elaboration du rapport

Un rapport provisoire sera élaboré.

Phase 4. Restitution

Une restitution du rapport provisoire sera organisée auprès de l'équipe du programme pour permettre de réfléchir aux recommandations. Les observations seront intégrées au rapport final d'évaluation, qui fera l'objet d'une synthèse. Des restitutions pourraient être à prévoir en présence des partenaires dans le cadre de la clôture du programme.

Il est attendu des candidat-e-s de fournir dans leur offre une proposition détaillée de la méthodologie à mettre en place pour le processus d'évaluation, y compris l'intégration de l'approche genre et des changements les plus significatifs.

4. Calendrier, budget, facturation et modalités de paiement

a. Calendrier

L'évaluation est prévue pour se dérouler sur la période de mai à septembre 2025, selon le calendrier indicatif suivant :

Tâches à réaliser	Calendrier
Date limite pour la remise des offres	20 avril 2025
Validation de l'offre d'évaluation et contractualisation	Au plus tard le 15/05/2025
Phase de cadrage	Mai 2025
Phase de collecte et analyse des données	Mai/Juin 2025
Phase d'élaboration du rapport provisoire et restitution à chaud	Juillet 2025
Phase de finalisation du rapport et validation du rapport final	Début septembre

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

b. Budget

Le budget proposé par l'équipe d'évaluation devra comprendre l'ensemble des coûts inhérents à la réalisation de la mission à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans le budget :

- Les honoraires,
- Les frais de déplacements internationaux et nationaux et l'assurance,
- Les perdiems y compris les frais d'hébergement,
- La documentation relative aux services,
- Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA, etc.

c. Facturation et modalités de paiement

Le présent marché est exonéré de la TVA en application de l'article 92 paragraphe 21° du code général des impôts du Maroc.

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

5. Documentation

Le ou les candidat-e-s retenu-e-s se verront remettre toute la documentation pertinente sur le programme PRIM, en particulier :

- Le document projet,
- Les rapports d'activités remis à l'AFD par Expertise France et Migrations & Développement,
- Les outils du Dispositif de Suivi-Evaluation (DSE),

- Le rapport d'évaluation à mi-parcours,
- Les rapports des évaluations « focus » ainsi que tout autre document jugé utile pour la bonne compréhension du programme et de ses réalisations.

6. Livrables attendus

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de fournir :

- Une note de cadrage précisant la méthodologie qui sera déployée sur le terrain, les outils proposés ainsi que les modalités d'organisation (plan de travail détaillé) ;
- Un rapport provisoire d'évaluation, dans un délai de 2 semaines après la phase de terrain, comprenant une réponse aux questions évaluatives et des recommandations qui devront être déclinées en recommandations stratégiques et opérationnelles pouvant alimenter la phase 2 du programme.
- Un rapport définitif qui ne devra pas dépasser 50 pages, suite à la restitution du rapport provisoire et la prise en compte des observations du commanditaire, accompagné d'un PPT de restitution des résultats. Si ces observations expriment des différences d'appréciations non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants. Le rapport définitif sera accompagné d'une synthèse de moins de 10 pages.

7. Profil recherché

L'évaluation sera réalisée de préférence par une équipe mixte (homme/femme) de consultant-e-s composée d'au moins un-e évaluateur-trice marocain-e (expert-e national-e).

Expertise France encourage les candidatures féminines.

Profil du/des prestataire-s :

Qualifications et expérience

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'approche genre, la migration et la gouvernance locale, la société civile
- Expérience significative dans la conduite d'évaluation de projets et programmes de développement et notamment les projets de la coopération internationale
- Expérience de coordination multi-acteurs
- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées
- Bonne connaissance du Maroc et du contexte politique

Compétences métier :

- Bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes de développement, maîtrise des outils et techniques de collecte et analyse des données qualitatives et quantitatives
- Elaboration de système d'évaluation et méta-évaluation
- Maîtrise des approches orientées changement et de la prise en compte du genre
- Connaissance de la méthodologie du Changement le Plus Significatif.

Compétences administratives :

- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

Compétences linguistiques :

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...);
- La maîtrise du darija serait un atout

8. Modalités de soumission et de sélection des offres

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à présenter une offre technique et financière. Celle-ci devra comporter :

- Une offre technique comprenant :
 - Une proposition démontrant la bonne compréhension des enjeux du projet et de son évaluation ainsi qu'un approfondissement des questions évaluatives ;
 - Une méthodologie d'évaluation détaillée par phase, spécifiant la typologie des livrables et accompagnée d'un chronogramme et d'une répartition de la charge de travail au sein de l'équipe ;
 - Les CV de l'équipe d'évaluation proposée pour réaliser la mission et éventuelle répartition des rôles et responsabilités.
- Une offre financière en euros ou en dirhams (en HT et TTC) et détaillée par type de coûts ; L'offre financière s'entend ferme et inclut tous les frais relatifs à la prestation : honoraires, per diem, transports locaux, etc.

Les offres rédigées en français ne devront pas dépasser 10 pages (hors CV en annexe) et seront évaluées selon les critères et la pondération suivante :

Méthodologie : 40%	Profil des expert-e-s : 35%	Proposition financière : 25%
--------------------	-----------------------------	------------------------------

Les offres sont à envoyer par email, au plus tard le **mercredi 20 avril 2025**, en précisant dans l'objet du message « **Evaluation à finale PRIM** », aux adresses suivantes :

paola.chianca@expertisefrance.fr

aurore.lhomme@expertisefrance.fr

A noter que seule la date de réception feront foi.